

BILAN REGIONAL—OCCITANIE—2018

Bilan des indemnités versées par le FMSE en 2018 dans le cadre des programmes d'indemnisation des sections spécialisées animales et végétales.

PRODUCTIONS VEGETALES

Danger sanitaire	Nombre de demandeurs	Indemnités versées	Départements concernés	Coûts et pertes couverts
Sharka des prunus en vergers	200	1,95 M€	30, 66, 82	Perte de la valeur des végétaux détruits
Feu bactérien en vergers	8	190 k€	82, 81	Perte de la valeur des végétaux détruits ou taillés
Feu bactérien en pépinières	2	48 k€	34, 82	Perte de la valeur des plants détruits
Cynips du châtaignier	-	-	30, 46	Pertes de rendement
Enroulement abricotier (ECA)	112	420 k€	30, 66, 82, 46	Perte de la valeur des végétaux détruits

PRODUCTIONS ANIMALES

Danger sanitaire	Nombre de demandeurs	Indemnités versées	Départements concernés	Coûts et pertes couverts
Tuberculose bovine	17	18 k€	81, 09, 31, 32, 65	Coûts de blocage
Influenza aviaire 2015	11	314 k€	32, 31, 81, 12, 65	Pertes de production dues au vide sanitaire
Lutte contre les campagnols	4	3 k€	48, 12	Coûts de la lutte (pièges, appâts)

Soit environ 3 millions d'euros d'indemnités versées en 2018 pour des pertes 2017/2018 (exception faite des pertes 2015 pour l'influenza aviaire).